

Sourions, notre ville est filmée !

Depuis le 22 février, six caméras (1^{ère} phase du déploiement) sont opérationnelles sur deux points stratégiques de la RD2020.

La prise d'images et leur visionnage sont strictement réglementés par la loi. Seules quelques personnes sont habilitées pour accéder aux enregistrements.

A ceux qui pourraient être étourdis par les sirènes de l'opposition et qui y verraient un moyen de répression et une atteinte aux libertés, détrompez-vous !

Cette vidéo est bien une protection. Elle remplit trois fonctions principales :

- **Prévenir la délinquance**

Les caméras dissuadent les auteurs de trafic de tout genre à agir en toute quiétude. La vidéo protection n'empêche pas les infractions mais les limite. En effet, la présence de caméras « dérange » les auteurs intentionnels de délits.

C'est un outil complémentaire aux actions de prévention de la police municipale.

- **Résoudre les enquêtes**

Les caméras servent d'alliées aux forces de gendarmerie et de police. Ce sont des moyens d'investigation. Quelle preuve de responsabilité que de se munir d'un tel dispositif !

Depuis leur installation, nos caméras ont déjà apporté leur contribution dans des enquêtes en cours.

- **Réparer les incivilités**

Les caméras permettent d'identifier les auteurs d'incivilités et de déclencher les assurances en réparation des dommages et déchargent la collectivité de ces coûts. **Tel a été le cas pour le panneau dégradé récemment de notre ville route de Ligny.**

A ceux qui ne seraient toujours pas convaincus de peur de trahir leur orientation politique notamment, rassurez-vous et tournez-vous vers des « villes de gauche » comme La Chapelle St-Mesmin par exemple, commune dotée de 55 caméras...

La vidéo protection est un élément essentiel et responsable pour participer à la protection de notre collectivité. Elle ne remplace pas les moyens humains et les actions de prévention mais les facilite !

Je suis à votre écoute, vous les Fertésiennes et Fertésiens responsables

cerf.laferte@gmail.com